
ODORANNE, DE SENS,

ÉCRIVAIN ET ARTISTE DU COMMENCEMENT DU XI^e SIÈCLE.

On se fait difficilement une juste idée de l'état de misère, d'ignorance et en quelque sorte d'abrutissement où était tombée la France vers la fin du x^e siècle, quand fut définitivement retranchée du trône la race dégénérée de Charlemagne. La faiblesse de Louis-le-Débonnaire et les sanglantes dissensions survenues après lui entre ses fils avaient préparé ce triste résultat. Pour s'attacher les services et le dévouement de ses chefs de guerre, Charles-le-Chauve avait démembré ses états en leur en abandonnant les principales provinces, d'abord en bénéfice viager, puis à titre héréditaire. Ceux-ci, suivant son exemple, avaient divisé entre leurs lieutenants, sous condition de service militaire, les villes et les baronnies, subdivisées bientôt, selon le même système, par ces chefs secondaires. De là était né le régime féodal, avec l'antagonisme envahisseur d'une multitude de petits souverains, indépendants entre eux et ennemis les uns des autres ; un état de guerre permanent ; le triomphe de la force brutale partout établi et une oppression impitoyable de la population asservie, avec des exactions et des dévastations qui avaient fini par éteindre presque complètement les lumières et le goût des arts que le génie de Charlemagne avait tenté de ranimer.

Dès la fin du ix^e siècle, la descendance d'un habile aventurier, issu de race saxonne au dire de plusieurs chroniques, que Charles-le-Chauve avait chargé de la garde des marches de l'Anjou et qui tenait de la vigueur de son bras les noms de Robert-le-Fort, avait tenté d'exclure la race abâtardie du grand empereur, en se faisant élire au trône dans la personne d'Eudes et dans celle de Robert I^{er}, son frère. La rivalité jalouse des autres grands vassaux avait d'abord fait avorter ces ambitieuses tentatives et l'on avait vu successivement deux restaurations de

la dynastie légitime, au profit de Charles-le-Simple et de Louis d'Outre-Mer. Alors la politique des descendants de Robert-le-Fort avait changé de tactique. Ils avaient affecté de paraître les protecteurs de la race dont ils convoitaient la succession, et grossissant sans cesse leur puissance, ils s'étaient fait livrer, après le comté de Paris, le duché de France et enfin les duchés de Bourgogne et d'Aquitaine, lorsque la race carlovingienne étant, par son impuissance et son incapacité, devenue l'objet d'un mépris universel, la dignité royale tomba, comme un fruit mûr, entre les mains de Hugues-Capet. Mais il n'avait pas fallu moins d'un siècle entier de guerres, de dépopulation et de ruines pour arriver à ce résultat.

Cependant les querelles acharnées qui, pendant cette période, avaient sans cesse divisé les grands vassaux, et les luttes particulières, qu'à leur exemple engageaient jusqu'aux simples châtelains pour agrandir leurs territoires, avaient laissé le champ libre aux invasions des pirates Scandinaves et des hordes Hunniques en qui vivaient les traditions d'Attila. Depuis la mort de Charles-le-Chauve, il ne s'était pas passé dix ans sans que l'on vit reparaitre au cœur de la France, tantôt des armées de Bulgares et de Hongrois, tantôt des bandes de Normands, affamés de pillage, de meurtre et d'incendie. Rien ne résistait à ces torrents formidables. Les villes étaient prises et brûlées, les églises et les abbayes où se trouvaient concentrées presque toutes les richesses du pays saccagées et détruites, les populations massacrées, emmenées en esclavage ou chassées par la terreur au fond des forêts. Au milieu de ces désastres, les barons ne songeaient qu'à grossir leurs trésors avec lesquels ils s'enfermaient dans leurs forteresses et à accroître le ressort de leur domination. Quand ils se furent partagés tous les domaines royaux, ils portèrent envie à l'opulence des établissements ecclésiastiques, et des abbayes, des évêchés mêmes leur furent livrés ou furent envahis par eux, d'abord à titre de bénéfices militaires, puis à titre de fiefs.

Hugues-le-Grand, duc de France, était surnommé l'abbé, parce qu'il possédait les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin-de-Tours, qu'il tenait du duc Robert, son père. Rainard-le-Vieux, comte de Sens, tenait l'abbaye de Sainte-Colombe, qu'avant lui avaient eue les ducs de

Bourgogne depuis Richard-le-Justicier, et il y joignait celles de Sainte-Marie de Joigny et de Saint-Pierre de Ferrières. Les ducs de Bourgogne étaient à la même époque abbés de Saint-Germain d'Auxerre, et l'on vit en 974 l'évêché de cette ville entre les mains d'un des bâtards du duc Hugues-le-Grand, Héribert, qui n'est célèbre que par ses prodigalités dilapidatrices et ses grandes chasses dans les forêts de la Puisaie, où il y fit bâtir pour ses plaisirs princiers les châteaux de Toucy et de Saint-Fargeau. Au moins celui-là n'avilissait pas autrement la religion. Mais l'on voyait à la même époque sur le siège archiepiscopal de Sens un parent du comte Rainard-le-Vieux, du nom d'Archembald, qui vendait les domaines ecclésiastiques et jusqu'aux églises et aux ornements sacrés, qui expulsait les moines pour s'emparer des abbayes et s'y installait avec des femmes de mauvaise vie (1), et quand les pauvres cénobites refusaient de quitter ces vénérables demeures, les attaquait et les tuait comme le gibier des bois, ainsi qu'on le vit à Saint-Pierre-le-Vif, où à la suite d'une orgie nocturne il en tua douze sur quinze et laissa les trois autres dans un si triste état qu'ils moururent dans le cours de l'année. La contagion de tels exemples gagnant de proche en proche, voici selon un pieux et savant Bénédictin, dom Rivet (2), à quel degré de corruption en était arrivée l'Eglise, qui jusque là avait offert un dernier asile aux mœurs, aux lettres et aux arts, contre la barbarie qui menaçait la société d'une complète dissolution :

« Comme les laïcs, les ecclésiastiques portaient les armes et
 » allaient à la guerre. On exerçait les fonctions de clerc sans en
 » porter l'habit ni la tonsure et souvent sans avoir ni science
 » ni capacité. Les chanoines et quelquefois les moines quittaient
 » leurs monastères pour passer à d'autres où l'on vivait sans
 » règle.... La simonie avait gagné partout et le concubinage des
 » clercs était tout public et avait passé en coutume. Les bénéfices
 » étaient devenus héréditaires dans les familles, les enfants
 » succédaient aux pères. Quelquefois on vendait les évêchés du
 » vivant des évêques ; d'autres fois les seigneurs les léguaient à
 » leurs femmes par testament. Des évêques le faisaient eux-

(1) *Cum meretricibus*. Clarius, chronique de saint Pierre-le-Vif.

(2) *Histoire littéraire de la France*, t. 7, p. 5.

- » mêmes et mariaient leurs enfants en donnant à leurs filles
- » pour dots les terres de leurs évêchés et quelquefois leurs bénéfices mêmes. »

Au sein d'un tel désordre, l'étude avait fini par être tournée en dérision, et l'ignorance étendait partout ses ténèbres. Les bibliothèques, les tableaux, les objets d'art, avaient été en grande partie brûlés dans les invasions. Ceux qui avaient échappé à ces ravages disparaissaient de jour en jour par l'indifférence et l'incurie de leurs possesseurs. Les livres étaient devenus d'une telle rareté que, quand le goût en revint, une comtesse d'Anjou payait, selon une charte citée par Mabillon (1), un recueil d'homélies deux cents brebis, trois muids de grain et un certain nombre de peaux de martres.

Pendant, par l'effet de ces guerres et de ces dévastations permanentes, la population agricole étant considérablement diminuée et ses travaux sans cesse découragés et suspendus, la production alimentaire décroissait dans une telle proportion, que le sol ne donnait plus de quoi nourrir ses habitants. D'horribles famines décimaient périodiquement les peuples. On n'écrivait plus guère alors et il ne nous reste que de bien courtes chroniques de ce temps de désolation. Mais dans ces brèves et rares relations on trouve encore d'affreux détails sur les extrémités auxquelles les souffrances de la faim réduisaient les hommes.

Un moine de Saint-Germain d'Auxerre (2) décrit ainsi les horreurs dont il fut témoin :

- « On vit les hommes, après avoir dévoré les bêtes et les oiseaux, se jeter sur les nourritures les plus rebutantes et les plus funestes. Les uns, pour éviter la mort, avaient recours aux racines des forêts et aux herbes des rivières.... D'autres, et j'ai horreur de le dire, furent poussés par une faim féroce à dévorer de la chair humaine, ce dont on n'avait vu que de bien rares exemples autrefois. Sur les chemins, les plus forts égorgeaient les plus faibles, les coupaient en morceaux qu'ils mettaient sur le feu pour les manger. D'autres, qui fuyaient de pays en pays pour éviter cette famine, demandaient sur le soir l'hospitalité à la porte de quelque chaumière ; mais ceux

(1) *Annales benedict.*, l. 61, n° 6.

(2) *Glaber Rodulfus*, l. 4, chap. 4.

» qui les avaient accueillis les assassinaient pendant la nuit
 » pour en faire leur nourriture. Souvent on séduisait les enfants
 » en leur offrant un œuf ou une pomme, on les entraînait dans
 » des lieux écartés et on les tuait pour les dévorer. Dans plu-
 » sieurs endroits les corps mortş furent déterrés dans les cime-
 » tières pour les manger. Et, comme si l'usage de la chair hu-
 » maine était déjà devenu légitime, on vit un homme en apporter
 » sur le marché de Tournus pour la vendre. »

Il semblait aussi vers la fin de ce siècle que le ciel, en déchafnant sur la terre les fléaux des intempéries, voulût punir ses habitants de leurs crimes. On voyait parfois des pluies continuelles inonder les vallées pendant des années entières, et parfois d'inexorables sécheresses tarir complètement les eaux des étangs et le lit des rivières. Le cours des saisons semblait interverti. Dans l'année 993, il y eut une grande gelée le sept du mois de juillet. Des tremblements de terre et l'apparition de plusieurs comètes venaient aussi presque chaque année épouvanter les hommes qui les regardaient comme les présages d'une prochaine destruction.

Tant d'afflictions firent croire à l'accomplissement de la prédiction du vingtième chapitre de l'Apocalypse, où il est dit que Satan sera lâché après mille ans. La peur de la fin du monde se répandit universellement aux approches de l'an mil, et pendant dix ans encore après on attendait chaque jour la réalisation de ce grand cataclysm.

L'excès du mal amena enfin une réaction salutaire. Parmi les rejetons des grandes familles que l'on vouait à l'église pour en accaparer les dignités et les bénéfices, il s'en trouva qui, se détachant de la corruption du siècle, employèrent l'autorité de leur nom et l'influence de leur crédit à rendre à la religion sa pureté, au clergé sa discipline, et qui, en régénérant les institutions monastiques, seul débris qui, bien que dénaturé aussi par la dissolution universelle, eût encore conservé quelque respect auprès des faibles et des puissants, des opprimés et des oppresseurs, entreprirent cette grande et difficile tâche de remettre en honneur le travail, l'étude, la paix, les mœurs et la sainteté.

Un jeune seigneur de la grande maison des comtes de Provence, que sa famille avait voulu doter d'un archevêché, Mayol de Forcalquier, devenu depuis si célèbre sous le nom de Saint-Mayeul,

avait préféré se faire moine à Cluny et en était devenu abbé pour réformer cette illustre abbaye où, après cinquante ans de fondation, le relâchement universel avait déjà pénétré. Sous sa parole que fécondait l'inspiration divine, les moines redevinrent à la fois d'austères cénobites, de laborieux cultivateurs, d'infatigables copieurs de manuscrits. Il porta ensuite la même réforme dans une multitude d'autres monastères, d'où sortaient de pieux essaims de pionniers en froc, qui allaient dessécher les marais, défricher les terres, encourager par leurs prédications et par leur exemple les serfs abattus et les laboureurs découragés, pendant que d'autres, réunissant les livres échappés aux ravages des guerres, les transcrivaient pour les propager au loin et ouvraient des écoles pour y répandre la semence de l'instruction et de la vertu.

Les abbayes et les prieurés redevenaient ainsi, selon leur destination primitive, à la fois, des asiles pour les âmes pieuses fatiguées de la turbulence désordonnée de cette société, des gîtes sûrs pour les voyageurs, les marchands et les pèlerins, des hospices pour les malades, des abris pour les populations d'alentour, quand elles se voyaient menacées par les incursions des hommes d'armes, des dépôts pour la conservation et le développement de la science, des écoles pour l'enfance et la jeunesse, et enfin des fermes-modèles pour l'exemple des cultivateurs. Mais, pour que le travail renaissant pût fructifier, il lui fallait la sécurité et une garantie contre les agressions dévastatrices des seigneurs qui regardaient la guerre comme leur droit et le brigandage comme leur patrimoine. De grands et sages évêques réunirent alors de toutes parts des conciles, pour rétablir la paix et l'imposer aux hommes de toutes conditions. Les seigneurs laïcs étaient convoqués en grande pompe aussi bien que les abbés et les prélats, et l'on y portait les reliques des saints pour frapper plus efficacement l'esprit des peuples. La paix était malheureusement incompatible avec l'anarchie féodale. Mais, après bien des années d'efforts, on parvint enfin à obtenir, sous le nom de *Trêve de Dieu*, que les combats, les meurtres, les incendies et les pillages seraient suspendus du mercredi soir jusqu'au lundi matin, outre les jours de fêtes, l'Avent et le Carême. On avait ainsi fait la part du feu. Mais au moins, pendant quatre jours de la semaine, on était à peu près assuré

de n'être tué, pillé ou incendié que par les voleurs de grands chemins, qui, à la vérité, ne manquaient nulle part.

Cette grande halte de la barbarie, ce premier retour vers la civilisation sont personnifiés dans l'histoire de Sens par les deux vénérables et imposantes figures de l'archevêque Sewin et de l'abbé Rainard.

La ville de Sens avait échappé aux ravages des invasions qui avaient détruit tant de villes dans les trois derniers siècles. Les armées arabes, hongroises, bulgares, normandes avaient inutilement assiégé ses fortes murailles, derrière lesquelles s'abritait une puissante et nombreuse population. Son importance est attestée, dans l'histoire si obscure des villes de cette époque, par la part considérable que prirent ses archevêques aux grands événements du pays.

C'est l'archevêque Ebbon qui le premier, dès avant la victoire de Charles Martel, avait fait reculer, en 632, le flot redoutable de l'invasion arabe.

C'est l'archevêque Wenilon qui avait sacré le roi Charles-le-Chauve, et qui, plus tard, vers l'an 858, était à la tête de cette ligue puissante des barons et des prélats qui fondaient le régime féodal, en contraignant ce prince à confirmer les démembrements qu'il avait faits de la puissance souveraine, au profit des chefs de guerre et des évêques qui avaient assuré le succès de ses armes contre les autres enfants de Louis-le-Débonnaire.

L'archevêque Walter avait sacré trois des rois élus par l'assemblée des barons et prélats du royaume, savoir : Eudes, Robert I^{er} et Raoul.

Guillaume, son successeur, avait été chercher en Angleterre le jeune Louis d'Outre-Mer pour le replacer sur le trône d'où son père Charles-le-Simple avait été renversé treize ans auparavant.

Dès l'année 876, Anségise avait reçu du pape le titre de primat des Gaules et de Germanie, et ce titre était conféré de nouveau vers l'an 980 à Sewin, qui, plus tard, seul des évêques de France, osant refuser le serment à Hugues-Capet qu'il regardait comme un usurpateur, ne cédait que devant les injonctions formelles du saint-siège, et qui peu après soutenait avec énergie, contre toutes les violences du roi, les droits d'Arnoul, archevêque de Reims, que Hugues-Capet avait dépossédé parce qu'il était issu du sang carlovingien. L'inébranlable archevêque

de Sens, aidé de l'appui du pape, parvenait, après plusieurs années de lutte, à rétablir Arnoul sur son siège, en en faisant descendre le savant et illustre Gerbert que le roi y avait fait induement élire, et qui peu d'années après montait au trône papal sous le nom de Sylvestre II.

Cet intrépide Sewin était de race saxonne et de la famille des comtes héréditaires du Sénonais. Quand le comte de Paris, Eudes, fils de Robert-le-Fort, s'était fait élire roi des Français, le puissant duc de Bourgogne, Richard-le-Justicier, n'avait consenti à cette élévation qu'en exigeant, à titre de dédommagement, les deux comtés d'Auxerre et de Sens, qu'il garda toute sa vie en les faisant gouverner par des vicomtes, et qui, après la mort du roi Raoul son fils, passèrent avec une partie de la Bourgogne au duc de France, Hugues-le-Grand. Ce dernier, pour récompenser les services d'un de ses plus habiles chevaliers, fils du dernier vicomte de Sens, et appelé Rainard, qui est connu dans l'histoire sous le nom de Rainard-le-Vieux, lui avait donné en fief le riche comté du Sénonais, qu'il garda près de cinquante ans et que possédèrent après lui son fils et son petit-fils (1).

Le comte Rainard, pour asseoir librement sa domination à Sens où, de tradition immémoriale, l'action municipale appartenait aux archevêques, avait d'abord livré le siège archiépiscopal à son parent Archembald, dont nous avons rappelé plus haut les excès et les dilapidations. Après la mort de ce dernier, il n'avait pu empêcher l'élection d'un digne prêtre appelé Anastase, mais il avait toujours réussi à tenir sous sa dépendance ce prélat dont l'énergie n'égalait pas la piété. Quand Anastase mourut, le clergé et les citoyens pour se donner, contre les exactions du comte, un protecteur dont ils connaissaient la vigueur et l'intégrité, jetèrent les yeux sur l'archidiaque Sewin qui était le propre neveu du comte Rainard. Le vieux comte s'opposa de tous ses efforts à cette élection, et lorsque, bravant ses défenses, Sewin se fut fait sacrer à Auxerre, Rainard lui refusa l'entrée de Sens et ne céda qu'après un an de résistance et d'excommunication. Le nouvel archevêque réalisa toutes les espérances que l'on avait fondées sur sa nomination. Il protégea les opprimés, soulagea

(1) Le nom que lui donnent les Contemporains est Rainard-le-Petit-Vieux, *Rainardus vetulus*. Voir la chronique de Clarius et le travail que nous avons donné dans l'*Annuaire de l'Yonne de 1841* sur les *comtes de Sens*.

les souffrances du pauvre peuple, rebâtit les églises, repeupla les abbayes et, autant que le permettaient les malheurs du temps, ramena l'ordre et la discipline dans son diocèse.

Il y avait dans le bourg de Saint-Savinien situé à l'est des murs de la ville un monastère célèbre par son ancienneté, l'étendue de ses possessions et l'éclat de son origine. Il avait été fondé vers l'an 520 par la reine Théodechilde ou Theudechide, fille de Théodoric, roi des Francs Austrasiens et l'un des fils de Clovis (1). Cette princesse, dont le poète Fortunat a célébré la piété et les vertus charitables, avait elle-même fait construire l'église et le cloître dédiés à Saint-Pierre et y avait choisi sa sépulture. Elle l'avait enrichi de plusieurs domaines dans le diocèse et de la confiscation des vastes possessions d'un puissant seigneur de l'Auvergne, appelé le comte Bassol, qui, ayant tenté de défendre l'indépendance de ses montagnes contre l'invasion des Francs Austrasiens, avait payé de sa liberté et de ses biens cette tentative malheureuse et n'avait conservé la vie qu'à la condition de se faire moine dans la nouvelle abbaye, que l'on appelait déjà Saint-Pierre-du-Bourg, *Sanctus Petrus vici*, devenu depuis par corruption Saint-Pierre-le-Vif.

La vieille basilique de la reine Théodechilde était le monument religieux le plus vénéré de la contrée. C'est là que jusqu'au onzième siècle les archevêques et les comtes recevaient la sépulture. Mais la royale abbaye avait eu aussi ses jours d'épreuves et de désastres. Les Hongrois l'avaient pillée et brûlée dans la grande invasion de 937. Elle venait d'être reconstruite, lorsqu'elle fut donnée en bénéfice à un personnage du nom de Notranne, quelque chef de guerre, sans doute, qui possédait déjà trois autres abbayes dans le diocèse. Ce nouvel abbé se mit à vendre les domaines, les églises et les ornements et du produit de ses dilapidations acheta, selon les chroniques de St-Pierre-le-Vif écrites au siècle suivant par Clarius, l'évêché de Nevers. Les moines, réduits à un dénuement absolu, erraient à l'aventure et n'avaient plus, pour subsister, que les secours de la charité. L'impie Archembald, qui était venu ensuite, avait complété l'œuvre de destruction, en faisant du vénérable cloître le chenil de ses

(1) *Annal. Benedict.* . I. 6.

(2) *Chronique d'Odoranne et de Clarius.*

chiens de chasse et de ses faucons et en massacrant ceux des moines qui persistaient à y chercher un refuge. Après la mort de ce forcené, le bon prélat Anastase avait eu l'intention de rendre le saint lieu à sa destination première, d'y rappeler les moines et de racheter leurs domaines. Mais le temps et les moyens lui avaient manqué. Il était réservé à Sewin d'accomplir cette œuvre sainte. Il réunit ce qui restait des moines dispersés par la tempête et leur donna des biens en échange de ceux qu'ils avaient perdus. Et, comme l'existence errante qu'ils avaient menée pendant plusieurs années leur avait fait perdre les traditions du travail et de la prière, il appela des religieux de Saint-Benoît-sur-Loire et de Cluny, pour rétablir par leur exemple la discipline oubliée, et, afin de cimenter avec éclat cette restauration, il choisit pour le mettre à leur tête, son propre neveu, Rainard, qu'il avait fait élever dans l'abbaye de Sainte-Colombe.

Ce nouvel abbé se voua avec une grande ardeur à relever de ses ruines le vénérable sanctuaire. Il consacra son patrimoine à reconstruire de fond en comble le cloître et toutes ses dépendances. Des colonies de moines furent envoyées par lui pour rebâtir les fermes incendiées, cultiver les domaines et y élever du bétail. Tout ce qu'on put trouver de tableaux, de statues, de manuscrits précieux, de vases et d'ornements sacrés fut acheté par lui à grands frais pour orner et enrichir l'abbaye. Enfin il institua des écoles pour former la génération nouvelle à la culture des lettres et des arts (1). Ce n'était pas la partie la plus facile de la tâche qu'il avait entreprise. Le savoir était alors aussi rare que dédaigné, et les lumières de la science étaient presque partout en France si complètement éteintes, que, quand le grand Gerbert avait voulu étudier les mathématiques, il avait dû sortir du royaume et aller jusqu'à Cordoue chercher cet enseignement chez les Arabes. Ce savant homme fut d'ailleurs, au milieu de l'ignorance de son siècle, une exception si extraordinaire, que tout pape qu'il était, ses contemporains supposaient qu'il n'avait pu acquérir un tel savoir qu'en vendant son âme au malin esprit (2).

(1) Chroniques d'Odoranne, de Clarius, de Robert de Saint-Marien, etc.

(2) Guillaume de Malmesbury, Orderic Vital, Guillaume Godelle, Andreas et autres chroniqueurs.

L'abbé Rainard ne put donc réaliser sous ce rapport que de bien faibles résultats. Et pourtant il forma un élève dont le nom devait survivre et qui est encore aujourd'hui le principal honneur de sa mémoire.

Parmi les novices élevés dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, était un jeune homme appelé Odoranne ou Odoramne (1), d'un esprit vif et subtil et d'une merveilleuse aptitude pour l'étude et la pratique des arts. Développée avec prédilection par les leçons et les encouragements du digne abbé, cette jeune intelligence ne tarda point à s'assimiler le peu de savoir que pouvaient lui transmettre ses maîtres et le petit nombre de livres que contenait la librairie du couvent. Attiré par une disposition native vers les arts du dessin et de la sculpture, le jeune moine avait curieusement recherché par quels procédés avaient pu être exécutées ces œuvres de la sculpture antique dont il devait à cette époque exister bien des restes dans la ville de Sens, si l'on en juge par les débris que l'on en retrouve encore si souvent, et par la quantité de fragments de marbres précieux que l'on a pu dans ces derniers temps recueillir sur l'emplacement de cet énigmatique monument, que l'on a si longtemps désigné sous le nom de la Motte du Ciar. Une découverte qui fut faite alors accrut encore sa curiosité. La creusée des fondations d'une nouvelle église, que l'on voulait substituer à la vieille basilique de Saint-Etienne, mit au jour une quantité considérable de sculptures appartenant sans doute à un temple du paganisme, et que la piété naïve des fidèles prit pour de saintes effigies (2). La tradition de ce grand art était alors complètement perdue chez nos aïeux ; aussi dans les restes que le moyen-âge nous a légués, on ne trouve presque rien qui appartienne au x^e siècle. Cependant la studieuse ardeur du jeune moine entreprit de le faire revivre. Il rechercha comment le ciseau et l'ébauchoir pouvaient évider la pierre et en faire sortir une statue, comment les métaux en fusion, entrés dans un moule creusé sur le modèle de cette statue, pourraient en reproduire et en multiplier les formes, et,

(1) Son nom est écrit Odorannus dans les éditions françaises de sa chronique et Odoramnus dans le manuscrit de ses œuvres qu'a publié en 1843 M. le cardinal Mai. C'est donc à tort que l'histoire littéraire de Dom. Rivet le désigne sous le nom d'Odoran.

(2) Glader Rodulfus, l. 3, ch. 6.

Après de longs essais et des études persévérantes, il parvint à exécuter plusieurs productions, dont deux surtout excitèrent une admiration dont on voit le retentissement dans quelques chroniques contemporaines (1). La première était un Christ mourant sur la croix, qui fut placé dans la basilique de Saint-Pierre. L'autre est désignée sous le nom du puits du monastère. Un religieux de Sainte-Colombe, qui, au xviii^e siècle, écrivait une histoire restée manuscrite de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, rapporte que, selon une tradition encore vivante de son temps, c'était le grand puits en larges pierres de taille que l'on voyait alors dans le cloître du côté du levant et qui était remarquable par sa profondeur, l'abondance et la pureté de ses eaux. On dit que c'est celui qui existe encore aujourd'hui sous le nom de puits de Sainte-Pétronille. Si la construction de ce puits devait être rapportée à Odoranne, elle prouverait qu'à son talent d'artiste il joignait l'habileté de l'ingénieur. Mais ce n'est sans doute pas la construction seule de ce puits qui était un titre de gloire pour Odoranne. Au moyen-âge l'art ne dédaigna pas d'embellir la margelle et le couronnement des puits. C'est ainsi qu'une des œuvres d'art les plus précieuses que possède la ville de Dijon consiste dans un groupe de statues qu'un artiste flamand sculpta au quinzième siècle pour orner le puits du cloître des Chartreux, et qui porte encore aujourd'hui le nom de Puits des prophètes. Il y a aussi dans ce genre, près d'ici, à Châtillon-sur-Loing, sur l'emplacement de l'ancien château des Coligny, un morceau de date plus récente et incomparablement moins riche, mais encore très-remarquable. L'œuvre d'art, que citent les écrivains du temps, qu'Odoranne lui-même mentionne avec un légitime orgueil dans sa chronique et qui a disparu depuis longtemps dans une des nombreuses catastrophes qui depuis ont affligé la ville de Sens, était sans doute quelque création analogue. C'est même la plus ancienne œuvre de ce genre que relatent les annales de l'art.

Tant que vécut l'abbé Rainard, le talent du jeune statuaire fut encouragé et employé dans le monastère, que la munificence de cet illustre patron dotait sans cesse de nouvelles richesses. Mais il mourut en 1045, quand Odoranne n'avait encore que

(1) Guillaume Godelle et autres au t. X du Recueil des historiens de France.

trente ans, et ce fut pour le couvent une perte irréparable, qui coïncidait d'ailleurs avec de grands malheurs publics.

Depuis qu'ils avaient été cédés au duc Richard-le-Justicier, les comtés d'Auxerre et de Sens avaient toujours fait partie intégrante du duché de Bourgogne. Quand le duc Hugues-le-Grand avait donné le Sénonais au comte Rainard-le-Vieux, c'était à titre de fief relevant de son duché. Le fils et le petit-fils de ce comte avaient, après lui, possédé ce riche patrimoine, et, protégés par la puissance de leurs suzerains contre les déchirements qui avaient agité d'une manière bien plus désastreuse les autres provinces de la France centrale, Sens et Auxerre s'étaient sans doute attachées à la Bourgogne par des relations de commerce multipliées. En 1002 était mort sans enfants le duc Henri oncle du roi Robert, laissant ses états à son fils adoptif le duc Othon-Guillaume, par des dispositions que le roi refusa de reconnaître, en la revendiquant pour lui-même, en sa qualité d'héritier. Mais la Bourgogne entière, y compris les comtés d'Auxerre et de Sens, prit parti pour Othon-Guillaume (1). Le roi réclama alors le secours de son beau-frère, le duc de Normandie, et il commença, avec l'aide de ce dernier, une longue guerre marquée par plusieurs invasions successives, dans lesquelles Auxerre fut longtemps assiégé sans succès, et le territoire de Sens ravagé par de nombreuses armées, sans qu'elles osassent attaquer la ville, que rendait en effet très-redoutable la force de ses murailles et le nombre considérable de ses habitants. Après douze ans de guerre, le roi voyant que la chance des armes lui était infructueuse, recourut aux négociations pour acheter ce qu'il ne pouvait conquérir à force ouverte. Il gagna à sa cause Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, en offrant sa propre fille en mariage au fils de ce seigneur.

Quoique gendre d'Othon-Guillaume, le comte Landry abandonna les intérêts de son beau-père pour une si riche alliance, qui devait perpétuer dans sa descendance la possession de ces deux comtés. Le comte de Sens, Rainard, second du nom, provoqué probablement aussi par de riches offres, resta inflexible, et la population Sénonaise, partageait sans doute son aversion pour la domination royale, car une chronique de St-Martial de Limoges (2)

(1) Glaber Rodulfus et autres chroniqueurs, au t. X, du Recueil déjà cité.

(2) Chronique de Guillaume Godelle.

raconte qu'elle se mit avec ardeur à réparer et accroître ses fortifications, pour résister aux nouvelles entreprises que le roi pourrait tenter contre elle. Un moine de Saint-Germain d'Auxerre que nous avons déjà cité (1), la représente comme fière de sa richesse et du concours nombreux d'étrangers qui affluait dans son sein, non-seulement de tous les points de la France, mais jusque du fond de l'Italie et des régions d'outre-mer, et qu'il attribue aux reliques saintes et aux splendides débris de l'art antique qui venaient d'y être découverts. Le commerce pouvait peut-être revendiquer une grande part dans les causes de cette affluence. Les marchands juifs qui étaient alors, dans tout le reste de la France, l'objet d'une persécution acharnée (2), n'avaient trouvé asile que dans la seule ville de Sens, où leur trafic et leur industrie devaient naturellement introduire un travail actif et développer une certaine prospérité. Le comte Rainard les couvrait de sa protection dont il tirait d'assez grands avantages, et il se glorifiait du titre de Roi des Juifs, que lui donnait le mécontentement ironique de ceux dont cette tolérance blessait les préjugés religieux. L'archevêque Léothéric, qui avait succédé au grand et illustre Sewin, était à la tête de ces opposants et le comte, jeune, inexpérimenté et présomptueux, loin de ménager ses susceptibilités, prenait plaisir à les braver et à les écraser de son arrogance et de ses mépris, qu'il poussait jusqu'à de scandaleuses démonstrations d'impiété (3). La politique habile du roi sut exploiter les ressentiments et l'ambition du prélat offensé. Un traité secret partagea d'avance entre eux le comté, à la condition que l'archevêque fournirait au roi les moyens de s'emparer de la ville, et quand tout fut convenu, des troupes, acheminées de nuit et dans le plus grand secret vers les murs de Sens, en trouvèrent ouvertes les portes que les partisans de l'archevêque remirent entre leurs mains. Cette surprise ne triompha pourtant pas sans une grande résistance. Les habitants, appelés aux armes par leur comte, livrèrent dans les rues une bataille désespérée. Ecrasés par des forces supérieures, après plusieurs jours de combat, on en fit un effroyable massacre

(1) Glaber Rodulfus, l. 5, ch. 6.

(2) Ibid.

(3) Glaber Rodulfus, loc. cit., Clarius chronique de Saint-Pierre-le-Vif sur l'année 1015. Grandes chroniques de France, etc.

et la ville, presque dépeuplée, fut livrée aux flammes qui en détruisirent plusieurs quartiers, en même temps que ceux qui restaient debout étaient dévastés par le pillage. Calamité monstrueuse, dit le moine Glaber Raoul que nous avons déjà cité, dont l'horreur dépassa la joie que pouvait causer la punition méritée d'une criminelle impiété.

A la suite d'une telle catastrophe, il fallut dire un long adieu aux arts qui depuis quelques années avaient commencé à refluer dans le Sénonais. L'abbé Rainard, qui consacrait toute sa fortune à orner sans cesse Saint-Pierre-le-Vif de nouvelles créations, mourut alors, peut-être dans le désordre même de ce massacre ou du moins par la douleur que lui causa ce lamentable désastre, qui avait pour conséquence l'expulsion et l'abaissement de sa race. L'abbaye fut donnée à un parent du roi, appelé Ingou, qui possédait déjà plusieurs autres bénéfices, et ne vit dans celui-là qu'un accroissement de ses revenus, qu'il dépensait à Paris ou à la suite du roi. Plus d'encouragements, plus de travail même pour Odoranne, qui avait vu peut-être briser ses statues de pierre et fondre ses reliquaires d'argent par une soldatesque effrénée. Il lui fallut rentrer dans l'existence vulgaire et monotone du cloître, où quelques années plus tard nous le retrouvons, pour occuper l'activité de son esprit, se livrant avec ardeur à l'étude de la philosophie, et demandant aux écrits des maîtres et aux déductions du raisonnement la solution des problèmes ardu de l'existence et de la destinée de l'homme et de la nature même de Dieu. Les erreurs en cette matière n'étaient pas à cette époque sans de très-graves dangers. Il y avait alors à Orléans une école fameuse, dont les écarts aboutirent à une doctrine condamnée comme hérétique et pernicieuse par un concile, et que leurs auteurs expièrent en l'an 1021 par le supplice du feu, en présence du roi et de la reine (1). Pendant qu'on les menait au bûcher, la reine Constance avait, d'un coup de sa canne, crevé l'œil d'un de ces malheureux qui avait été son confesseur. C'est ainsi que la férocité de ces temps déplorables inaugurait l'ère des répressions sanglantes qui, continuée au siècle suivant par la guerre exterminatrice des Albigeois, ne devait plus s'éteindre que dans le cours du dix-huitième siècle.

(1) Glaber Rodulfus, ch. 5.

Les études philosophiques en furent pour longtemps discréditées et inspirèrent une défiance universelle qui rejaillit sur les vérités aussi bien que sur les erreurs. La science fut de nouveau décriée et maudite, et le travail manuel devint pour un temps dans les abbayes le seul travail en honneur. Odoranne, à qui ses talents et les prédilections de l'abbé Rainard avaient suscité bien des envieux et des ennemis, se vit lui-même l'objet d'une injuste aversion dont, dans un de ses écrits, il explique le point de départ, qu'il n'est pas inutile d'indiquer pour montrer jusqu'où s'étendait l'inintelligence grossière de ces temps. Il avait dit que la nature de Dieu était immatérielle, et que la Divinité n'avait ni bras pour agir, ni jambes pour se mouvoir. L'ignorance et l'aveuglement s'écrièrent qu'il calomniait Dieu en soutenant que c'était un tronc sans membres, et que cette détestable hérésie méritait la mort. Il écrivit plusieurs réclamations pour se justifier. L'un de ces écrits qui n'a pas été conservé portait pour titre : *Mes lamentations, De lamentatione med.* Un autre adressé à l'archidiacre de Sens et à un haut dignitaire de l'église d'Orléans (1) éclaire d'un curieux reflet les mœurs de l'époque. On y voit percer le dédain, un peu excessif peut-être, de l'artiste et de l'homme de lettres incompris, pour les travaux si rudes et si pénibles, mais en même temps si utiles et si méritoires de ces moines laboureurs, bouviers, pâtres, qui ne s'affranchissaient sans doute pas toujours des habitudes grossières des serfs et des paysans, qu'ils régénéraient pourtant par l'exemple de leur ardeur au travail.

« Si j'errais de couvent en couvent avec des vagabonds de
 » moines pour me livrer aux charmes grossiers de la table
 » (*gulæ illecebris*) ou à mes plaisirs, ou si, en compagnie d'é-
 » pais bouviers, j'étais à remuer du soc de ma charrue, sous
 » les ardeurs de l'été ou les glaces de l'hiver, les glèbes des
 » vallées, personne ne me porterait envie et ne me dénigrerait.
 » Mais parce que, ne quittant pas le monastère, je me livre à
 » l'étude de la nature des choses, à la solution des problèmes
 » de la vie et à la recherche de la vérité, je subis les opprobres
 » et les malédictions de mes frères. Arrachant mon âme à la

(1) Dom Mabillon. *Annales bénédictins*, l. 55, n° 4, et le *Spicilegium romanum* du cardinal Maï, t. 9.

» profondeur de ses méditations, on me provoque à réfuter leurs
 » diatribes. Mais, comme je l'ai écrit dans ma lamentation,
 » j'aime mieux me taire que de répondre à la malice de mes
 » détracteurs. Et à quoi bon leur répondre, si ce n'est pour les
 » faire tomber, par leur coupable passion de me confondre,
 » dans le poison de l'hérésie des antropomorphites. Car l'envie
 » les entraîne mensongèrement à m'accuser d'avoir, parlant
 » mal de Dieu, dit qu'il est privé de l'usage de ses mains ou de
 » tout autre membre, et ils tombent déjà dans cette hérésie en
 » attribuant à Dieu une nature matérielle. Saint Augustin n'ap-
 » portait-il pas à la foi catholique l'antidote de ce poison, quand
 » il disait : Il ne faut rien croire d'une prétendue forme corporelle
 » de Dieu. »

L'autorité des Pères de l'Eglise ne put faire accueillir la justification du pauvre moine. On refusa de le lire et de l'entendre. La malice et l'ignorance soulevèrent à tel point les passions, qu'il ne rencontrait plus que des ennemis, et que, selon une expression d'un de ses écrits (1), l'univers presque entier conspirait contre lui. On en arriva à le traiter comme un suppôt du malin esprit et un complot fut formé dans le couvent pour se défaire d'un hérétique qui ne pouvait qu'attirer sur l'abbaye la malédiction du ciel. L'infortuné raconte avec humilité dans un autre de ses écrits (2) le guet-à-pens que ses péchés, dit-il, lui avaient mérité, *peccatis suis promerentibus*, et d'où il ne sauva sa vie que par un miracle de la bonté divine, *Deo propitio viz mortem evasit*. Il prit le parti de s'enfuir pour se réfugier dans une autre maison de son ordre ; mais la méchanceté de ses ennemis avait pris les devants et il se vit repoussé ignominieusement de tous les monastères où il avait cru trouver un asile. Accablé d'humiliation et de misère il était tombé dans un profond désespoir, et un jour il se présenta à la porte de l'abbaye de Saint-Denis, pour demander l'hospitalité, non comme un religieux, mais comme un étranger et un pèlerin. Mais à peine se fut-il nommé, qu'il y fut accueilli à bras ouverts et comme un frère par un admirateur de son talent et de sa science, l'abbé Guillaume, qui remercia le ciel de la faveur insigne qu'il lui faisait en lui envoyant un artiste si habile et si renommé.

(1) Epis. ad Willeluum abbatum (Spicileg. roman., t. 9).

(2) Chronicon Odoranni.

Un si cordial accueil avait bien vivement touché Odoranne, car plusieurs années après il écrivait à ce généreux protecteur, dans l'effusion de sa gratitude :

« Si tous mes cheveux étaient changés en autant de langues, »
 » je ne pourrais pas encore vous exprimer suffisamment la re- »
 » connaissance que je vous dois. »

Il demeura plusieurs années dans cette communauté où les arts et le savoir étaient en honneur, enrichissant des œuvres de son ciseau cette maison hospitalière, en même temps qu'il complétait son instruction par la lecture des manuscrits que renfermait la bibliothèque de l'abbaye.

Le bruit de ses succès et de la haute estime dont il était entouré étant venu à Sens, on eut honte enfin de l'exil d'un homme qui honorait son pays et on le rappela à Saint-Pierre-le-Vif, où il revint chargé de présents et comblé d'honneurs de tout genre par l'abbé et les religieux de Saint-Denis, qui ne l'avaient laissé partir qu'avec le plus grand regret.

Le retour d'Odoranne au berceau de son enfance ne tarda pas à être suivi d'un éclatant hommage rendu à son talent d'artiste. Il paraît même, quoique ce point reste un peu obscur dans ses écrits, que cet hommage fut l'occasion et la cause de son rappel à Sens. Sa chronique raconte ce fait avec des détails si bien empreints de la couleur du temps, que nous ne pouvons nous résoudre à en rien retrancher.

« Il arriva que pendant un temps où le roi Robert allait à »
 » Rome, la reine Constance demeura au château de Theil avec »
 » son fils Hugues encore enfant. Dès que cela vint à la connais- »
 » sance de la reine Berthe, sa première femme, dont le divorce »
 » avait été prononcé depuis longtemps pour cause de parenté, »
 » elle se mit en route pour rejoindre le roi, espérant, qu'à l'aide »
 » de certains personnages puissants, elle rentrerait en faveur »
 » auprès de lui et ferait rapporter par le saint Père la sentence »
 » de divorce. C'est pourquoi la reine Constance, craignant d'être »
 » arrachée des bras du roi, était en proie à une indicible tristesse. »
 » Une nuit, pendant que ces pensées tumultueuses l'agitaient »
 » durant son sommeil, elle vit dans une lumière éclatante un »
 » personnage semblable à un ange, en habit sacerdotal, tenant »
 » en main le bâton pastoral. Et, comme effrayée elle lui deman- »
 » dait qui il était, il répondit qu'il était évêque et qu'il s'appe-

» lait Savinien. Et il ajouta : Constance, soyez constante, car,
 » par la grâce de Dieu, vous êtes délivrée d'une imminente af-
 » fliction. Mais elle, toujours effrayée d'une si éclatante vision,
 » demanda dès le matin aux clercs qui se trouvaient près d'elle
 » si dans cette contrée il y avait un évêque qui s'appelât Savi-
 » nien. Ceux-ci avouant n'en rien savoir, un d'eux nommé Théo-
 » doric, qui avait été moine dans le monastère de Saint-Pierre,
 » et qui devait plus tard devenir évêque d'Orléans, répondit :
 » Il y a, Madame, dans le monastère de Saint-Pierre, Savinien,
 » premier apôtre du Sénonais, qui fut martyrisé avec ses com-
 » pagnons et arriva ainsi à la gloire du royaume céleste. Si
 » vous allez dévotement trouver ce saint martyr, vous connaîtrez
 » immédiatement si vous devez obtenir ce qu'il vous a promis.
 » La reine accueillant ce conseil avec empressement, alla bien
 » vite à Saint-Pierre-le-Vif et, fondant en larmes devant le
 » corps du saint martyr, elle sentit sa confiance se raffermir et
 » revint dans une joyeuse assurance de son pèlerinage. Il ne
 » s'était pas écoulé trois jours, quand tout-à-coup au milieu de
 » la nuit arriva un messager du roi, annonçant son prochain retour
 » auprès d'elle. Et de fait, pour que la promesse du saint mar-
 » tyr se réalisât, le roi témoigna à sa femme plus de tendresse
 » que jamais et lui accorda dorénavant la libre disposition de
 » tous ses droits de maître et de roi. La reine, qui n'avait pas
 » oublié la promesse du saint, songea dès ce moment à orner
 » d'or et de pierres précieuses ses restes, qui jusque-là avaient
 » reposé au sein de la terre dans un cercueil de plomb. Elle fit
 » part au roi de son vœu et, avec l'aide de Dieu, elle le disposa
 » à tout faire pour l'accomplir. C'est alors qu'il manda auprès
 » de lui Odoranne, moine de ce monastère, qui était connu
 » par son talent dans ces sortes d'ouvrages et, d'accord avec la
 » reine, il lui confia l'exécution de cette œuvre de piété. »

Odoranne revint donc à Sens, rapportant l'or et les pierres pré-
 cieuses que le roi et la reine lui avaient remis pour ce grand
 travail d'orfèvrerie et il reçut dans cette ville des officiers
 royaux la quantité d'argent nécessaire. Il a consigné dans sa
 chronique quelques détails sur cette œuvre d'art. On y voit que
 la châsse était d'or et d'argent, ornée de pierreries et de sta-
 tuettes. Il y est question aussi des procédés de son travail, et
 l'on apprend que, pour couler le métal dans le moule, il avait,

selon le mode encore usité aujourd'hui, placé entre le moule et le contre-moule une couche de cire dont le métal en fusion prenait la place. Mais sauf ces rares détails, c'est plutôt le récit du moine que celui de l'artiste. Il nous entretient avec une piété naïve des miracles qui signalèrent les progrès de son œuvre, au lieu de nous renseigner sur la composition de l'œuvre elle-même.

Pendant qu'elle se poursuivait, le roi l'avait fait mander à Dreux, pour se faire rendre compte de l'état du travail et lui remettre l'or nécessaire à son achèvement. Un voyage de quarante lieues était alors un difficile et périlleux voyage, si l'on en juge par ce qu'écrivait saint Odilon, sollicité vers cette époque à venir de Cluny à Paris. « Ce nous serait une pénible entreprise que » de passer en des régions étrangères et inconnues. Cela con- » vient plutôt à vos voisins qu'à nous qui vivons dans un pays » lointain. » Néanmoins notre bon moine se mit courageusement en route (1) et il nous a laissé l'Odysée de cette pérégrination. Il s'embarque un soir au port de Sainte-Colombe pour gagner la rive gauche de l'Yonne, car le pont qui existait auparavant à Sens avait été dès longtemps [coupé par mesure militaire. Une étoile qui apparaît du côté du levant et qui monte au zénith lui semble le présage miraculeux d'un heureux voyage, ce qui, au dire du savant et tant soit peu sceptique don Bouquet, qui a édité sa chronique dans la grande collection des historiens de France, prouve seulement qu'il était plus fort sur les présages que sur l'astronomie. Il monte alors joyeusement à cheval et, suivi de plusieurs serviteurs, il s'achemine à travers le Gâtinais et la Beauce. Il a gardé rancune à cette dernière contrée, à cause de ses mauvais chemins et il l'appelle la sale Beauce, *squalidam Belsam*. Il arrive enfin et reçoit de la main de la reine une certaine quantité d'or qui lui est exactement pesée. Et quand il est revenu à Sens, on trouve un poids de sept deniers plus fort, ce qui prouve à ses yeux, non pas que les balances royales sont plus généreuses que celles de l'abbaye, mais que Dieu, renouvelant en faveur de la châsse du saint martyr les miracles anciens, a permis que l'or du roi s'accrût dans la proportion de ce chiffre mystérieux de sept, *sub septiformis numero spiritus*. C'était là le courant des idées du siècle; tout était mi-

(1) Chronique d'Odoranne.

racle ou sortilège. Odoranne était soumis comme les autres à ces naïves croyances de son temps; mais pourtant avec une crédulité moins grossière que beaucoup d'autres chroniqueurs de l'époque et par exemple que celui (1) qui nous raconte gravement qu'en cette même année un jeune homme fut changé en âne par les enchantements de deux sorcières.

Ce que ne nous dit pas la modestie du bon moine, mais que nous trouvons dans d'autres chroniques de ce siècle et du siècle suivant (2), c'est que sa création nouvelle apparut comme l'œuvre la plus ingénieuse et la plus parfaite que l'on eût encore vue; que son art, son génie et son industrie excitèrent une admiration universelle et que l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif en retira de très-grands avantages. Dom Cottron, dont nous avons déjà cité l'histoire manuscrite, raconte qu'elle existait encore de son temps et il en donne une courte description. La face antérieure était toute d'or et de pierreries avec de précieuses statuettes taillées dans l'agate, dont une représentait le roi Robert et une autre la reine Constance. Les trois autres côtés étaient d'argent et offraient en demi-relief des sujets tirés des actes et du martyr de Saint-Savinien. Le tout était encadré par des inscriptions dont cet écrivain donne le texte.

Quand cette merveilleuse châsse fut terminée, le roi vint à Sens avec une suite nombreuse d'évêques et de barons pour assister, en présence d'un concours innombrable, à la translation des reliques de Saint-Savinien. Il fut si charmé du travail d'Odoranne, qu'il eut le projet d'en faire faire le pendant pour les reliques de Saint-Potentien. Nous laissons parler encore ici le simple et naïf artiste :

« Le roi se levant de table pour aller prier, comme c'était sa
 « coutume, se trouvait seul dans l'église. Il arriva alors qu'O-
 « doranne y entra. Le roi l'apercevant lui fit doucement signe
 « d'approcher et lui dit : Conte-moi donc ce que fut Saint-
 « Potentien à Saint-Savinien. Le moine lui répondit humblement
 « que c'était le compagnon de ses voyages et de ses travaux,
 « son successeur dans sa dignité et son collègue dans le mar-

(1) Guillaume Godelle.

(2) Guillaume Godelle. — Chronique anonyme du manuscrit de Camps, dans dom Bouquet, 10, p. 261-280, etc.

« tyre. Alors le roi se mit à gémir fortement et à se frapper de ses poings la poitrine de ce qu'il avait séparé ces deux corps, et, en promettant de les réunir l'un à l'autre, il remit au moine trente-trois sous de pur argent, pour qu'il commençât la chasse de Saint-Potentien. Mais au moment où l'on allait se mettre à l'œuvre, il fut appelé par l'ordre de Dieu et lui rendit la dette de notre père Adam. »

Le renom qu'avait acquis Odoranne lui attira du dehors une multitude de commandes auxquelles il put sans doute satisfaire, car il raconte dans sa chronique qu'il consacra le fruit de ses travaux à faire un reliquaire d'or et d'argent pour les corps de Saint-Sanctien et de Sainte-Béate. L'honneur et le profit qu'en retirait l'abbaye de Saint-Pierre achevèrent sans doute de le réhabiliter aux yeux de ses frères, et il put librement, au sortir de son atelier de statuaire et d'orfèvre, reprendre dans sa cellule ses études scientifiques sans être inquiété davantage par l'ignorance ou l'envie. On voit par ses écrits qu'il avait étudié l'histoire, la théologie, le droit, la médecine et les sciences naturelles. Il savait sans doute le grec car il en cite quelques mots dans un écrit sur lequel nous aurons occasion de revenir. Il s'exerçait à la poésie latine et l'on en trouve quelques pièces dans ses œuvres. La théorie et la composition musicales étaient au nombre de ses études de prédilection. Il écrivit vers cette époque deux traités sur ce sujet, l'un intitulé des tons de la musique, *de tonis musicæ*, adressé à son ami de cœur, *dimidiæ parti animæ suæ* le moine Robert de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre ; l'autre portant pour titre : de la division du monochorde, *de divisione monochordi*, adressé aux moines de Saint-Léger de Champeaux. Ces écrits, ainsi qu'un recueil d'hymnes et de prières notées, n'ont jamais été publiés. Ils sont seulement indiqués par une courte analyse dans une publication des opuscules d'Odoranne dont nous parlerons bientôt.

Les années qui suivirent le retour d'Odoranne à Saint-Pierre-le-vif furent marquées par de grandes vicissitudes et de nouveaux malheurs pour la ville de Sens. Le roi et l'archevêque Léothéric n'avaient pas conservé intacte la conquête qu'ils en avaient faite. Le comte Rainard II, avec le puissant appui d'Eude II, comte de Champagne, de Chartres et de Blois, qui convoitait la souveraineté de ce comté interposé entre les di-

verses parties de ses états, était venu l'assiéger, et il avait fallu faire un accord, par lequel on lui en rendait la jouissance usufuitière. Quand l'archevêque vint à mourir, il y eut de grandes divisions pour le choix de son successeur. La population et le clergé voulaient élire l'archidiacre Mainard. Mais un jeune parent du comte, appelé Gelduin, gagna à prix d'argent, et par une renonciation à la propriété du comté (1) la faveur du roi. Les Sénonais, indignés d'une simonie qui consommait le sacrifice de leur nationalité distincte, refusèrent de le recevoir dans leurs murs et invoquèrent le secours du comte de Champagne (2). Le roi Henri I^{er}, qui venait de succéder à son père, appela ses vassaux pour vaincre cette rébellion et vint mettre le siège devant la ville. Il avait son quartier-général à son château de Maslay. Le comte d'Anjou, qui servait sous le roi, voulut prendre le sien à Saint-Pierre-le-Vif. Les moines, pour s'y opposer, sortirent processionnellement avec les reliques des saints. Mais on entra malgré leur refus et le paisible monastère fut encore une fois saccagé par cette nouvelle invasion. Il s'en suivit une collision sanglante entre les diverses troupes de cette expédition, et le roi, se rappelant la vénération que son père portait à ce saint lieu, leva le siège, mais pour le reprendre l'année suivante, où, après de nouvelles dévastations, le comte de Champagne lui livra la ville à la condition d'en partager avec lui la souveraineté. Ce n'est que vingt-un ans plus tard, et après la mort du comte Rainard, que le comté devait être complètement et définitivement réuni à la couronne, à l'exception des châtelainies de Saint-Florentin et la Ferté-Loupière et de celle de Joigny érigée alors en comté, qui restèrent au comte de Champagne pour les tenir en fief du duché de Bourgogne, comme on le voit par une reconnaissance de foi et hommage de l'an 1143, citée dans *l'Art de vérifier les dates*.

Pendant que ces choses se passaient, on avait voulu confier l'instruction du jeune archevêque Gelduin au clerc le plus savant

(1) Les chroniqueurs ne mentionnent pas formellement cette renonciation. Mais elle se démontre par les faits. Car, à partir de ce moment les archevêques cessent de rien prétendre à la souveraineté du comté. Ils conservent seulement les baronies de Briennon, Saint-Julien-des-Saults, Villeneuve-l'Archevêque et Nailly qui relèvent de la couronne.

(2) Chronique de Clarius.

du diocèse et le choix était tombé sur Odoranne. Retiré avec son son élève dans un château sur les bords de la Saône, il se livrait aux soins ingrats de cette éducation (1) qui ne devait pas lui faire grand honneur, car après dix-huit ans d'un mauvais pontificat, Gelduin devait être déposé, d'abord par une mesure concertée entre le pape et le roi, puis par la décision souveraine d'un concile (2).

Les dernières années d'Odoranne furent principalement consacrées à des travaux historiques.

Lorsque le roi Robert était venu à Sens pour la translation du corps de Saint-Savinien, il avait pris plaisir aux récits du bon moine sur la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif par la reine Théodechilde, et il l'exhorta à en écrire l'histoire. L'archevêque Léothéric le pressa aussi de donner suite à ce projet qu'il réalisa, *Roberto piissimo rege adhortante et domino Leotherico archiepiscopo commovente*, dans un opuscule intitulé; *Origo, actus et finis domnæ Theudechildis reginæ et constructio monasterii sancti Petri*. Sa chronologie n'est pas irréprochable. Il commence par les fables auxquelles la chronique d'Aimoin avait donné cours sur le roi Pharamond, fils de Marcomir, issu de la race de Priam, roi des Troyens. Puis il fait de Théodechilde non la petite fille, mais la fille de Clovis. Mais il raconte la fondation de l'abbaye par cette reine. Il cite les vers que Fortunat lui a consacrés et il termine en transcrivant l'épithaphe qui se trouvait sur son tombeau avec son effigie, dans la basilique de Saint-Pierre.

Plus tard il entreprit d'écrire une chronique, pour rappeler les événements des siècles précédents et montrer « en quels temps et par quelles personnes ce saint lieu avait été enrichi de ses privilèges et des reliques des saints. » Cette chronique commence à l'année 675 par la mention du privilège des libertés accordées à l'abbaye par l'archevêque Emmo, et finit en 1032 par la mort de l'archevêque Léothéric. Quoiqu'elle soit assez courte, on y trouve des faits du plus haut intérêt, tant pour l'histoire générale, que pour celle de la ville et de l'église de Sens.

(1) Odoranne, de *divisione Monochordi*.

(2) Chronique de Clarius. Hist. des archevêques de Sens. par Jacques Taveau, manuscrit de la bibliothèque impériale.

C'est, comme le remarque dom Cottron, dans son histoire déjà citée de l'abbaye de Saint-Pierre, la source dans laquelle ont puisé tous ceux qui depuis ont écrit sur cette partie des annales du Sénonais.

Odoranne était d'une taille très exigue. Dans un de ses écrits il compare plaisamment sa chétive et grêle personne à un petit poulet. (1). En 1045 il était âgé de soixante ans et accablé d'infirmités. Il décrit en ces termes le triste état de sa santé : *humore subcutaneo tumescunt sive incrassantur pedes, capilli capitis fluunt, et venerius calor tepescit*. Le prologue de son recueil qui contient ces détails, dont le dernier trait, si nous le jugeons au point de vue de nos idées actuelles semblerait un peu gaillard pour un moine, se termine en ces termes : *auctore ei gubernatore deo hunc, licet vigente ingenio, tamen jam caligante oculo et frigente articulo librum Odoramnus pene sexagenarius exercuit monachus. Vos qui legitis orate pro eo*. Le pauvre vieillard était donc affligé à la fois de la goutte et de la plique. De plus il était presque aveugle. Mais l'esprit restait net et vigoureux dans ce corps épuisé.

Il mourut en 1046, après avoir composé son épitaphe dont voici quatre vers cités par dom Cottron, qui ne sont pas un chef-d'œuvre de poésie, mais qui peignent bien son humilité et sa piété envers Dieu et les saints patrons de son abbaye :

Cui miserere Deus domnus pius atque benignus

Et sanctis jungit cunctipotens domine.

Petri memor famuli semper tu sis Odoranni.

Saviniane potens Odorannum respice clemens.

Un an auparavant, en 1045, il avait eu le soin de réunir toutes ses œuvres en un même volume.

Il en donne pour raison dans son prologue le désir d'être utile encore après sa mort : *Meminisse debemus, karissime, tenebrosi temporis et summo studio animadvertere futurum judicium districti judicis, et non solum bonorum actuum exhibitione, verum etiam scriptis et dictis, proximis nostris ad bene agendum exemplum præbere. Unde ex multis quæ diversis temporibus peregi, paternitatæ vestræ pauca curavi tradere opuscula, non solum vobis utilia, verum etiam absque*

(1) *Pro pusillitate med.* Epis. ad Willeluum abbatem.

scrupulo invidiæ ea legentibus, deo à quo cuncta procedunt auctore, profecturæ.

Il avait sans doute sujet de craindre que les sentiments d'envie que son génie lui avait suscités ne fussent pas encore bien éteints, car, après avoir transcrit à la suite de son prologue les titres de ses œuvres, il ajoutait : *convalescens aliquantulum à diutino et gravissimo pedum incommodo Odorannus, ne forte invidorum æstu præsentia opuscula deperirent, ea in uno corpore collegit, et amore caritatis studiosis fratribus, ut in eis exercitarentur, reliquit.*

Voici les titres et la substance de ces œuvres diverses :

1° *Origo, actus et finis domnæ Theudechildis reginæ et constructio sancti Petri.*

C'est la notice déjà citée sur la reine Théodechilde.

2° *Demonstratio per annos domini quibus temporibus vel quibus personis monasterium sancti Petri præceptis regalibus, seu privilegiis episcopalibus, nec non pignoribus sanctorum dotatus sit, et quod episcopus Senonensis primatum Galliæ et Germaniæ habeat et secundus papa appellatur, et ostensio miraculorum sancti Saviniani.*

C'est la chronique, qui a été publiée d'abord en extrait par Pierre Pithou, puis en entier par André Duchesne, au t. 3 de sa collection des *historiæ francorum scriptores*, et par dom Bouquet aux t. 9 et 10 du Recueil des historiens de France.

3° *Ad Willelmum abbatem, seu caritatis laude gratiarum actio. Et de accusatoribus et accusatis, seu de falsis testibus. De conspirationibus quoque vel inscriptionibus aditulatis. Et de reparatione sacerdotis.*

C'est l'épanchement de sa reconnaissance envers l'abbé Guillaume, pour la généreuse hospitalité qu'il avait trouvée à Saint-Denis, suivi d'une dissertation très-étendue sur l'insouciance des abbés qui, livrés aux soins ambitieux du siècle, négligent les devoirs de protection envers leurs subordonnés, sur la malice des calomnieurs, et sur les poursuites et les peines que mérite le crime de calomnie d'après les autorités suivantes, 1° les décrets du pape Innocent, 2° le concile de Carthage 3° les capitulaires de Charlemagne, 4° le concile de Chalcedoine, 5° le liv. 8 de la loi romaine, 6° le concile d'Agathie, 7° les décrets du pape Sylvestre, 8° les constitutions des empereurs Théodose, Cons-

tantius, Arcadius et Honorius, 9° le rescrit du pape Grégoire à *Secundinus*, 10° la lettre de l'évêque Isidore à l'évêque *Massa*, 11° le concile d'Ancyre. Cet écrit contient comme on le voit un véritable luxe d'érudition juridique et canonique. Et il suffirait à lui seul à réfuter cette vieille fable, que le *Corpus juris romani* était perdu et oublié en France au dixième siècle. La pièce se termine par ces deux vers en l'honneur de l'abbé Guillaume :

Hic monachis longos tribuos pia vota per annos,
Et maneat pastor, ne lacerentur oves.

4° *Ad Erardum monachum de tribus quæstionibus.*

C'est une consultation fort étendue et qui traite un peu de tout; d'abord de la médecine homéopathique, nouvelle preuve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. *Quod omnis medicina aut de similibus aut de contrariis fiat, ut comperi, fraternitas tua non ignorat.* Puis de l'harmonie musicale, qui vit aussi des semblables et des contraires. Ensuite de la prévarication du roi Salomon, avec les autorités de Saint-Jérôme et de Saint-Ambroise; et aussi du péché originel; enfin de l'origine des âmes; si elles étaient créées avant la conception, ou à quel moment elles le sont; question ardue sur laquelle il cite le pape Saint-Grégoire, Cassiodore, Isidore, le poète Prudentius, tout en la laissant sans solution formelle; à moins que l'on ne prenne pour telle soin qu'il met à rappeler avec des détails singuliers que, selon les physiologistes (*naturalium scriptores*) il faut quarante-six jours pour former le corps humain dans le sein de la mère, et que, par une coïncidence dont la scholastique subtile de ce temps pouvait seule songer à faire un argument, les lettres du nom d'Adam sont en grec les initiales des noms des quatre points cardinaux, et additionnés ensemble forment le chiffre quarante-six. *Idipsum et nomen Adam, qui quatuor litteris scribitur, significat. Nam αρχω quod est septentrion ad ALPHA incipit et δνσις quod est occidentis a DELTA incipit et ανατολη quod est orientis ad ALPHA incipit et μετεμβρια quod est meridies a MI incipit, quæ sunt quatuor partes orbis, ab his quatuor litteris incipientes, quæ litteræ, si in computo græco considerentur, XLVI faciunt, nam alpha unum, delta quatuor, iterum alpha unum, mi quædraginta, qui simul XLVI faciunt.*

5° *Ad Robertum de tonis musicæ.*

C'est un traité de la musique qui explique les tons du mono—

chorde, le caractère des modes réguliers, les différentes manières de noter un morceau, etc., etc. Il est suivi d'hymnes et de prières notées en nombre assez considérable (1)

6° *De divisione monochordi, ad monachos sancti Germani Autissiodorensis qui apud sanctum Leodegarium morabantur.*

C'est un second traité sur la science musicale. Il est terminé par ces vers :

*His poteris sollers signatum dicere cantum
Schematibus superadscriptis sine voce magistrâ,
Si magada chordum discrimine in monochordo.
Hæc etenim repetit vocis reflexio grata
Symphoniis pariterque tonis diachismate bino.*

Et suivi d'un hymne en vers à Saint-Pierre et Saint-Paul avec sa notation musicale.

7° *Ad Arembertum monachum, de responsorio « aspiciens « longe » contra Amalarium, et dramatis resolutio, mysticaque Sunamitis interpretatio.*

Dissertations théologiques et mystiques.

8° *Electio episcopalis ab Odoranno edita.*

Homélie sur le respect dû à l'élection d'un dignitaire ecclésiastique.

9° *Sermo ejusdem in ordinatione episcopi vulgariter pronuntiandus.*

C'est un sermon sur l'intronisation de Maynard, archidiaque de Sens, élu évêque de Troyes, qui, écrit en latin, devait être prononcé en langue vulgaire.

10° *De injusticiis sacerdotum et excommunicatione episcoporum.*

Consulation envoyée par Odoranne à l'archevêque Gelduin, à qui les évêques Bourguignons, convoqués par lui, refusaient d'obéir. Il cite les peines qu'ils encourent et les capitulaires de Charlemagne sur l'amende qu'ils doivent payer.

11° *Exhortatis Odoranni Masciacensibus monachis ab Ingone abbate directa.*

C'est une épître, préparée pour l'abbé Ingone, aux moines

(1) Notice sur les musiciens sénonais, par M. Cherest. Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, t. 6.

d'une de ses abbayes en proie à de vives dissensions. Il les exhorte à la concorde, à la paix, à l'obéissance, à la pureté des mœurs, etc.

12° *Testamentum paternæ unanimitalis ab Odoranno editum.*

Dissertation sur les devoirs d'obéissance et de fraternité de la vie monastique.

13° *Odoranni epistola ad Ayrfredum didascolum sanctæ Aurelianensis ecclesiæ et monasterii sancti Aviti archimandritæ, et Hugoni sanctæ matris ecclesiæ Senonensis archidiacono.*

C'est le texte de sa protestation contre l'accusation d'hérésie en 1023, que nous avons citée plus haut. Mabillon l'a transcrit au 6° s. des act. de Saint-Benoit.

A la suite de ces écrits viennent :

Un hymne en prose ou canon, avec sa notation, en l'honneur de Saint-Savinien, Saint-Potentien et leurs compagnons ;

Plusieurs hymnes et prières notées ;

Et enfin sept épitaphes en vers :

De l'archevêque Egilon (870),

De l'archevêque Ansegise (883),

De l'archevêque Heildemann (958),

De l'archevêque Anastase (977),

De l'archevêque Sewin (995),

De l'abbé Rainard,

Et d'un comte allemand qui s'était fait moine à Saint-Pierre.

Voici, comme spécimen, l'épitaphe de l'abbé Rainard. Elle pourra donner une idée du style d'Odoranne, qui, tant dans ses vers que dans sa prose, est toujours clair, simple, précis, élégant, et plein de réminiscences et d'allusions classiques.

Gemma patrum, nec non diadema nitens monachorum,

Hoc tegitur tumulo funeris officio,

Cujus erat nomen Rainardus, mente benignus,

Dulce decus monachis extitit et famulis,

Quo melior pietate viget per sæcula nemo,

Nobilis in membris, nobilior meritis.

Vivere post mortem cui concedat sine fine

Cunctipotens Dominus semper ubique pius.

Voici maintenant quelles furent les vicissitudes du livre

quel le bon moine avait inscrit son *exegi monumentum*, réunissant ses œuvres si variées, qui, sans doute, au point de la science moderne, peuvent paraître bien frêles et fructueuses, mais qui n'attestent pas moins des études profondes et un savoir encyclopédique bien rare et bien extraordinaire à ce temps de barbarie où il vivait.

Le manuscrit original fut conservé avec plusieurs autres écrits de ce même auteur à Saint-Pierre-le-Vif, jusque vers l'année 1630, époque de relâchement et de désordre dans cette communauté. On perdit alors sans qu'on sût depuis ce qu'il était devenu. L'abbé Lottron, que nous avons déjà cité, atteste ainsi cette perte. *Præterea autem opus seu liber originalis in hoc sancti benedicti monasterio fuit asservatus usque ad annum circiter 1630, tempore monachorum illius ætatis incuria (novem scilicet annis priusquam induceretur reformatio) sicut et plura alia monachi diplomata, inauspicatè amissus est.*

Le manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire en contenait une copie. Quand la riche bibliothèque de cette célèbre abbaye fut dispersée en 1562 par le cardinal de Châtillon, son abbé titulaire, une partie en fut recueillie par un magistrat parisien appelé Daniel et après lui elle passa pour moitié à des Bongars de Strasbourg, puis alla en Allemagne, d'où, par suite de bien des vicissitudes, elle arriva au pape par un don du cardinal de Bavière. L'autre moitié échut à Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, qui la transmit à son fils Alexandre, lequel la vendit à la reine Christine de Suède, pour être envoyée à Stockholm. Mais après son abdication, cette reine emporta ses livres à Rome et les donna en mourant au pape. Et voilà comment ces manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoit sont réunis à la bibliothèque du Vatican.

Une autre copie d'Odoranne qui faisait partie de la bibliothèque de la bibliothèque de la ville de Paris a servi à Pierre Pithon et à André Duchesne, pour les éditions de sa chronique.

Après le départ pour Stockholm, une main inconnue avait commencé à transcrire cette copie. Mais elle s'est arrêtée après avoir écrit la fin de la reine Theodechilde, la chronique et les titres des autres opuscules. Cette copie est enfouie dans un gros recueil des lettres et de l'histoire des consuls de Montpellier qui se trouve à la bibliothèque impériale de Paris (n° 84 du supplément latin).

En 1843 le cardinal Angelo Maï a publié dans le t. 9 du *Spicilium Romanum*, les 1^{er}, 4^e, 7, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 13^e des opuscules de ce recueil avec une analyse des autres, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, qui écrit le nom d'Odoranne avec une orthographe différente de celle qu'on trouvait dans la copie des Petau, ce qui peut faire présumer que ce manuscrit est l'œuvre originale et autographe de l'auteur longtemps conservée à Saint-Pierre-le-Vif, et que l'on croyait perdue depuis 1730.

La bibliothèque impériale contient (sous le n° 5002 du fond latin) un manuscrit du 12^e siècle intitulé *Odoranni chronicon*. Mais ce titre est mensonger. Il a été ajouté après coup, et l'on s'en aperçoit à la forme incorrecte des lettres, dont le vermillon a d'ailleurs déteint sur le papier intérieur de la couverture. Au lieu de l'œuvre d'Odoranne, le livre ne contient autre chose que la chronique de Saint-Pierre-le-Vif par Clarius. Mais c'est, selon toute apparence, un manuscrit original. On voit, par un nom inscrit à la première page, qu'il a appartenu à Jacques Taveau, auteur d'une histoire écrite en latin et restée manuscrite, des archevêques de Sens jusqu'au treizième siècle, qui se trouve dans la même bibliothèque.

On trouve dans le *Sæculum VI* des actes de saint Benoît une histoire de la translation de Saint-Savinien et de Saint-Potentien, que dom Mabillon attribue à Odoranne. Quelqu'imposante que soit la haute autorité du savant bénédictin, nous avons peine à nous ranger à son opinion. Dom Mabillon donne deux raisons différentes à l'appui de son opinion.

« 1^o Les trois derniers paragraphes de cet écrit sont copiés littéralement de la chronique d'Odoranne et il est peu probable qu'un auteur quelconque eût commis un si effronté plagiat. »

Mais, sans sortir des chroniques de Saint-Pierre-le-Vif, on voit que Clarius, au douzième siècle, a souvent copié littéralement Odoranne, et qu'au treizième siècle Geoffroy de Courlon a de même transcrit mot pour mot de longs passages de Clarius.

« 2^o Odoranne annonce lui-même dans sa chronique qu'il a réuni toutes ses œuvres dans un seul recueil. Il avait donc composé d'autres écrits que sa chronique, et celui-là en est sans doute un. »

Cette raison est sans valeur aujourd'hui que ce recueil des

œuvres d'Odoranne a été retrouvé dans la bibliothèque du Vatican et publié par le cardinal Mai. L'absence de l'histoire de la translation dans ce recueil semble même prouver avec évidence qu'elle est d'un autre auteur.

Au reste cette histoire, que Mabillon a prise dans un manuscrit de Saint-Marien d'Auxerre, se compose de deux fragments appartenant à deux ouvrages différents. Il y avait au milieu du manuscrit une lacune très-considérable que le docte bénédictin n'a pas aperçue. L'original, sur lequel avait été prise la copie qui se trouvait à Saint-Marien, existe à la bibliothèque d'Auxerre. C'est un manuscrit du 13^e ou peut-être même du 12^e siècle, provenant du chapitre de Sens, et qui contient au sujet de Saint-Savinien quatre ouvrages différents.

Le premier est un panégyrique de Saint-Savinien dédié à Gerbert, qui a été abbé de Saint-Pierre-le-Vif, de 1046 à 1079.

Le second est intitulé : *Passio sanctorum martyrum Saviniani, Potentiani et eorum soc.*

Le troisième a pour titre : *De vita beati Saviniani Senonice urbi archiepiscopi, de signis, de martyrio et sepultura ejus.*

Le quatrième enfin porte cet intitulé : *Exerciciunculæ de gestis sancti Saviniani summi martyris.*

C'est ce dernier écrit dont les trois derniers chapitres ne sont qu'une transcription littérale de la chronique d'Odoranne.

Le manuscrit édité par dom Mabillon se compose des neuf premiers chapitres du premier de ces écrits et des dix-neuf derniers chapitres du quatrième.

Odoranne ne peut être l'auteur du premier de ces écrits, dont la phraséologie emphatique ne ressemble en rien à son style si plein de netteté et de précision. D'ailleurs il était déjà presque aveugle en 1045, et, selon dom Cotteron, qui a lu son épitaphe sur son tombeau, il était mort vers l'an 1046, au moment de l'élection de l'abbé Gerbert.

Le second et le troisième de ces écrits sont des relations ou des légendes qui nous paraissent fort antérieures au 11^e siècle. Quand Odoranne sculptait sur la châsse de Saint-Savinien les actes et le martyre de ce saint apôtre, il ne faisait sans doute que traduire en relief les récits de ces antiques légendes.

Le dernier de ces quatre écrits pourrait seul être sorti de la

plume de notre auteur. Le style n'y répugne pas et, comme on vient de le voir, les trois derniers chapitres sont copiés de sa chronique. Mais son absence dans le recueil formé par Odoranne lui-même, un an seulement avant sa mort et quand il était déjà presque entièrement privé de la vue, nous semble une objection décisive contre l'admission de cette hypothèse.

L'humble moine dont je viens d'esquisser la figure et de raconter la biographie mérite de vivre dans les souvenirs de cette contrée. Artiste éminent, à une époque où les arts étaient tombés dans le plus profond oubli, homme de science dans un temps où la science était méprisée, sculpteur, historien, poète, musicien, jurisconsulte, théologien, naturaliste, il embrassa, dans l'ardeur de ses études, presque tout ce qui constituait alors le cercle des connaissances humaines. Déjà notre collègue, M. Chérest, en lui consacrant une place distinguée au centre de la pleiade des illustres musiciens Sénonais, dont il a fait revivre l'éclat dans un travail que l'on n'a point oublié (1), avait indiqué les principaux titres de gloire de cette grande et remarquable intelligence. Il m'a semblé qu'il n'était pas inutile de la faire connaître tout entière et de signaler à la reconnaissance de la ville de Sens sa plus ancienne illustration artistique, littéraire et scientifique.

CHALLE.

(1) Bulletin des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, t. 6, p. 21.